



Filière laitière

Principale zone géographique
concernée :
Mayenne



 **Bassin(s) de production**
 **Localisation du porteur
de projet**

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Filière de qualité avec appellation STG **Lait de Foin Bio** (Spécialité Traditionnelle Garantie)
- Sécurisation amont : contrats pluriannuels atténuant les risques de fluctuations de prix du marché
- La coopérative paie une bonification aux producteurs STG Lait de Foin et soutient les petites exploitations via une primes
- Développement de nouveaux formats, notamment la raclette

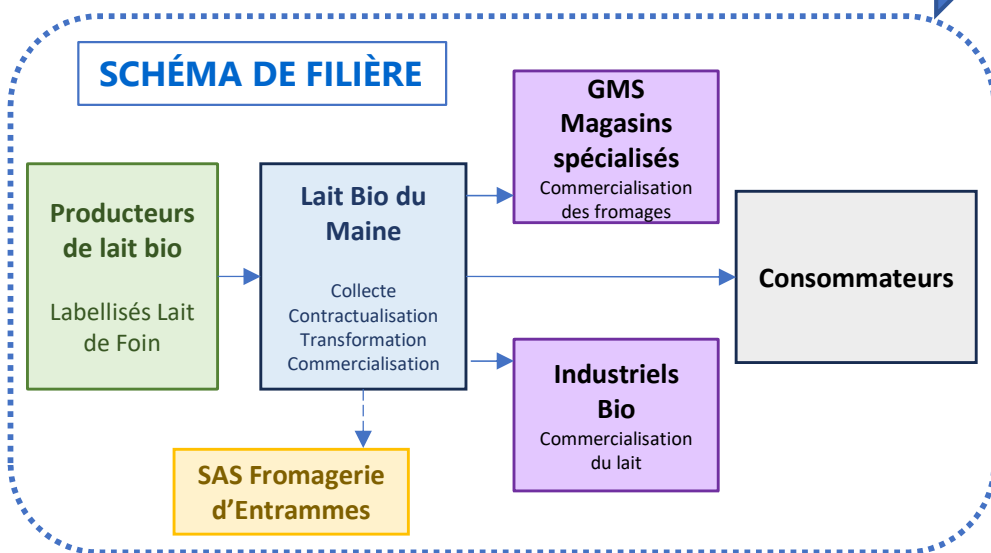
Développement de produits fromagers à base de lait de foin BIO

Le projet porté par la Coopérative Lait Bio du Maine propose des investissements visant à structurer la filière bio régionale en développant les activités de fabrication fromagère à base de lait de foin sous appellation STG. En travaillant à l'évolution du tarif payé aux coopérateurs afin de les inciter à ce mode de production, en promouvant une politique de qualité/traçabilité et en recrutant des collaborateurs au niveau local. Le premier volet mettra en œuvre des investissements matériels et 2 recrutements sur le site de port-Salut. Puis, des aménagements et une phase d'investissement immobiliers seront menés sur la zone de production. Enfin, un troisième volet sera dédié à la structuration et la sécurisation de la profession à l'amont (producteurs) et l'aval (débouchés).

Le porteur de projet : Coopérative Lait Bio du Maine

Partenaires associés : BIOCOOP, GAEC de Lillavoix, EARL l'Orée du Bois, David Hay (producteur) et Jean Letemplier (producteur)

Le projet se déroulera du 12 mars 2024 au 30 avril 2027



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2 296 001 € sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 702 895 € dans le cadre de la vague 3 de l'appel à projets 24. Un cofinancement a été sollicité auprès de la Région Pays de la Loire (ARIAA FEADER) à hauteur de 378 380 €.